

**Trente journées
qui ont fait la France**

3 JUILLET 987

L'avènement d'Hugues Capet

par Laurent Theis

nrf

GALLIMARD

© *Éditions Gallimard, 1984.*

Épisode

Ce 3 juillet 987 était arrivé sans surprise et sans bruit. Six semaines plus tôt, il n'était question de rien. Le jeune roi Louis V, descendant direct par les mâles de l'empereur Charlemagne, n'avait guère plus de vingt ans, et semblait appelé à un règne aussi durable que celui de son père Lothaire, mort l'année précédente après trente-deux ans de gouvernement. Sa légitimité, fondée pour l'essentiel sur ses origines familiales, n'était mise en doute par personne, même s'il n'entretenait pas les meilleures relations avec le principal personnage du royaume, le duc des Francs Hugues Capet. Ce dernier, du reste, était déjà un homme âgé, ayant passé la quarantaine, et ne manifestant aucune ambition autre que de voir reconnue et respectée sa situation exceptionnelle d'intermédiaire entre le roi et l'aristocratie des Francs de l'Ouest. Il était en outre proche parent du jeune Carolingien, puisque la grand-mère paternelle de Louis V était sa propre tante. La chaîne des temps, en cette fin de printemps d'Ile-de-France, paraissait donc nouée pour une longue durée.

Mais Dieu, qui fait des règnes et des rois ce qu'il veut, en avait autrement décidé. Louis était donc mort dans un accident de chasse du côté de Senlis. Il ne laissait pas

d'enfant ni même, à vrai dire, de veuve, car sa vieille épouse Adélaïde depuis longtemps avait pris ses distances, jusqu'à se remarier, très loin dans le Sud, du vivant de son mari. Alors les grands du royaume, du moins ceux que la chose intéressait, s'étaient réunis à Senlis et, emmenés par l'archevêque de Reims Adalbéron, avaient élevé Hugues à la royauté. Puis, une fois les oppositions découragées et les ambitions vaincues, tout avait repris à peu près comme avant. Et Hugues était mort discrètement, comme il avait vécu, après neuf ans d'un règne obscur partagé avec son fils Robert, qui lui succéda.

Discrétion, obscurité. Hugues Capet n'est pas un destin. Il n'est venu à l'idée de personne d'exalter sa figure et de magnifier ses gestes, comme le firent à Fleury, pour son fils le roi Robert, le moine Helgaud à grand renfort de rhétorique et de pieuse emphase, ou plus tard Suger de Saint-Denis pour Louis VI le Gros. Là du moins, si peu que ce soit, il y a des matériaux, des traces, une image fabriquée par quelqu'un qui a connu personnellement et vu vivre directement le modèle. Hugues, lui, n'est guère plus qu'un nom. Son surnom même – Capet – ne lui appartient pas. Il lui a été décerné bien des années après sa disparition, comme bien plus tard ont été débattues les circonstances et les causes de son élévation.

En fait ce roi est tout entier un produit du travail savant. C'est l'histoire de France, en s'écrivant depuis mille ans, qui a fait progressivement de cette journée de juillet 987 un événement fondateur de la nation. Une tradition s'est peu à peu édifiée qui a porté le premier représentant de la troisième race des rois français au-dessus de lui-même. Elle l'a pu faire d'autant mieux que la dynastie qu'inaugure Hugues Capet s'est perpétuée plus longtemps qu'aucune autre en Europe, au point que Louis XVI, réduit à l'état

laïc et bourgeois, se vit après la chute de la royauté affublé, en guise de patronyme, du sobriquet de son lointain aïeul. De Hugues à Louis Capet, cette famille s'était assez identifiée à la France, à sa conscience et à son histoire, pour faire rejaillir de sa gloire sur son obscur ancêtre, et lui prêter après coup beaucoup plus qu'il n'a lui-même fourni. La République, là comme ailleurs plus soucieuse de continuité que de rupture, trouva elle aussi dans l'avènement d'Hugues matière à commémoration : plus qu'à Verdun en 843, la France est née en 987 à Noyon. Qui, alors, s'en était avisé ?

Rarement en effet circonstance aussi considérable par ses effets et durable par son écho n'a été entourée, sur le moment et pendant longtemps, d'autant de discrétion, jusqu'à n'être pas relevée par bien des chroniqueurs. D'abord parce que les lumières qui nous viennent du x^e siècle sont parcimonieuses, vacillantes et trompeuses. Il est peu d'époques de l'histoire occidentale sur lesquelles on soit aussi mal renseigné. Le bois, matière première presque exclusive et donc principal vestige archéologique possible de cette civilisation, résiste mal au temps. De plus il a progressivement cédé la place à la pierre aux siècles suivants. Surtout la pratique de l'écriture et de la lecture, confinée dans un cercle très étroit d'hommes d'Église, dans les monastères et les cours épiscopales, atteint alors son point le plus bas. Et quand, par exception, les textes existent, ils ont avec l'exactitude des faits un rapport que nous ne pouvons plus mesurer au juste, mais qui à coup sûr n'obéit pas aux exigences actuelles de la démarche historique. Leur utilisation est donc malaisée et sujette à caution. À quoi s'ajoute que, pour les écrivains de ces temps-là, l'important dans les événements qu'ils rapportent est leur qualité spi-

rituelle et religieuse : le principal acteur de l'histoire, c'est l'Église, visible et invisible.

C'est d'eux pourtant qu'il faudra nous servir. De lui plutôt, car un seul auteur contemporain de l'événement, dont il fut peut-être le témoin oculaire, en a consigné un récit qui nous soit parvenu. Le reste, tout le reste, cette abondante littérature médiévale et moderne traitant par la suite du premier Capétien, n'est en substance que conjectures, supputations, affabulations. Cette extrême indigence interdit de parler d'Hugues Capet comme il fut fait de Charlemagne ou de Philippe Auguste. L'histoire d'Hugues Capet, par force, est posthume. La vie après la mort, différente selon les temps, les lieux et les enjeux, n'appelle pas moins de vigueur dans les questions, de rigueur dans les réponses, de scrupules dans les procédés. Simplement, ce qu'il est advenu d'Hugues Capet est tout entier contenu dans ce qu'il en a été dit.

Écoutons donc d'abord, non sans circonspection, la narration de celui qui le premier, et à vrai dire le seul, a pris la peine de consacrer quelques lignes à cette journée.

*

La cité de Reims, à la fin du x^e siècle, est le haut lieu du pays des Francs. Pleine du souvenir de Remi, pontife des Gaules, et de Clovis dont le baptême attirait pour toujours sur la monarchie franque des grâces particulières, elle disputait victorieusement à l'archevêché de Sens le droit de faire le roi par les instruments du sacre, et d'abord par ce baume divin apporté au cœur de la basilique par le Saint-Esprit lui-même, affirmant ainsi la vocation éminente de cet endroit. Les mânes d'Hincmar, conseiller et ami de l'empereur Charles le Chauve, demeurent vivantes.

Le grand archevêque, dans ses traités, dans ses annales aussi, avait noué solidement l'alliance entre la haute Église et le pouvoir impérial, conçu comme une totalité indivisible malgré les éclatements politiques qui se faisaient jour depuis le milieu du IX^e siècle.

Attachée au magistère impérial inspiré par l'Église et étendu aux dimensions mêmes de l'Occident chrétien, la métropole rémoise persévère d'autant mieux dans cet idéal qu'elle est placée, au X^e siècle, à la rencontre du royaume franc, dont elle fait partie, et de l'empire germanique, où se trouvent certains de ses diocèses, comme Cambrai et Verdun, et où elle possède elle-même de nombreux biens fonciers. L'idéologie impériale, assumée à nouveau depuis 962 et cette fois par la dynastie saxonne des Ottons qui en avait relevé le titre sans toutefois en exercer la fonction en dehors du domaine politiquement soumis au souverain germanique, trouvait donc dans la cité rémoise, et surtout dans son clergé, un solide point d'appui fortifié d'illustres références et d'antiques traditions.

Parmi ces dernières, la consignation de l'histoire. Commencée par l'archevêque Hincmar, une série d'annales fut poursuivie par le chanoine Flodoard, sans doute l'historien le plus précis du X^e siècle, auteur aussi d'une histoire de l'église de Reims. Après la mort de Flodoard, dont l'œuvre s'arrête à l'année 966, vint Richer.

Depuis 970 environ, cet intellectuel était moine à Saint-Remi de Reims, dans cet établissement vénérable situé un peu à l'écart des remparts de la cité, et lui-même fortifié, tout plein de la plus glorieuse mémoire de la royauté franque. Le père même de Richer, Raoul, avait inscrit son nom dans la geste carolingienne : ce fidèle vassal du roi Louis IV avait joué un rôle décisif dans la reprise de Laon par le roi sur Hugues le Grand, père d'Hugues Capet, en

948, puis dans celle de Mons par la veuve de Louis, Gerberge, quelques années plus tard. Le sentiment de la légitimité carolingienne s'en était trouvé conforté chez Richer. Ce fils d'officier, parce qu'il était religieux, aimait Dieu sans doute. Mais il aimait au moins autant la médecine et les lettres latines, et rien n'était plus propre à les cultiver que la situation de moine, qui permettait d'approcher au plus près du savoir et de ses instruments : l'enseignement et les livres. Or c'est à Reims que professait alors le plus illustre savant du x^e siècle, l'écolâtre Gerbert d'Aurillac, ami et confident de l'archevêque Adalbéron. Il est naturel que ce soit à son maître Gerbert, devenu à son tour, pour l'avoir intensément désiré, archevêque de Reims en 991, que Richer ait dédié son *Histoire de France* en quatre livres, dont le dernier contient le récit des années 986 à 995 et donc, à ce titre, celui de l'avènement d'Hugues Capet. Le voici :

Les grands de la Gaule qui s'étaient liés par serment se réunirent à Senlis. Lorsqu'ils se furent formés en assemblée, l'archevêque (de Reims), avec l'assentiment du duc (des Francs), leur parla ainsi :

« Louis de divine mémoire ayant été enlevé au monde sans laisser d'enfants, il a fallu s'occuper sérieusement de chercher qui pourrait le remplacer sur le trône pour que la chose publique ne restât pas en péril, abandonnée et sans chef. Voilà pourquoi dernièrement nous avons cru utile de différer cette affaire, afin que chacun de vous pût venir ici soumettre à l'assemblée l'avis que Dieu lui aurait inspiré, et que de tous ces sentiments divers on pût induire quelle est la volonté générale. Nous voici réunis; sachons éviter par notre prudence, par notre sagesse, que la haine n'étouffe la raison, que l'affection n'altère la vérité. Nous n'ignorons pas que Charles (frère du roi Lothaire) a ses partisans, lesquels soutiennent qu'il a droit au trône que lui ont transmis ses parents. Mais si l'on examine cette question, on verra que le trône ne s'acquiert point par droit héréditaire, et l'on ne doit mettre à la tête du royaume que celui qui se

distingue non seulement par la noblesse corporelle, mais encore par les qualités de l'esprit; celui que l'honneur recommande, qu'appuie la magnanimité. Nous lisons dans les annales, qu'à des empereurs de race illustre que leur lâcheté chassa du pouvoir, il en succéda d'autres tantôt semblables, tantôt différents; mais quelle dignité pouvons-nous conférer à Charles, que ne guide point l'honneur, que l'engourdissement énerve, enfin qui a perdu la tête au point de n'avoir plus honte de servir un roi étranger, et de se mésallier à une femme prise dans l'ordre des vassaux? Comment le puissant duc souffrirait-il qu'une femme sortie d'une famille de ses vassaux devînt reine et dominât sur lui? Comment marcherait-il après elle dont les pères et même les supérieurs baissent le genou devant lui et posent les mains sous ses pieds? Examinez soigneusement la chose et considérez que Charles a été rejeté plus par sa faute que par celle des autres. Décidez-vous plutôt pour le bonheur que pour le malheur de la chose publique. Si vous voulez son malheur, créez Charles souverain; si vous tenez à sa prospérité, couronnez Hugues, l'illustre duc. Que l'attachement pour Charles ne séduise personne, que la haine pour le duc ne détourne personne de l'utilité commune; car si vous avez des blâmes pour le bon, comment louerez-vous le méchant? Si vous louez le méchant, comment mépriserez-vous le bon? Eh! quels sont ceux que menace la Divinité elle-même, par ces paroles : Malheur à vous qui dites que le mal est bien, et que le bien est mal; qui donnez aux ténèbres le nom de lumière et à la lumière le nom de ténèbres. — Donnez-vous donc pour chef le duc, recommandable par ses actions, par sa noblesse et par ses troupes, le duc en qui vous trouverez un défenseur non seulement de la chose publique, mais de vos intérêts privés. Grâce à sa bienveillance vous aurez en lui un père. Qui en effet a mis en lui son recours et n'y a point trouvé protection? Qui, enlevé aux soins des siens, ne leur a pas été rendu par lui? »

Cette opinion proclamée et accueillie, le duc fut, d'un consentement unanime, porté au trône, couronné à Noyon le 1^{er} juin par l'archevêque et les autres évêques, et reconnu pour roi par les Gaulois, les Bretons, les Normands, les Aquitains, les Goths, les Espagnols et les Gascons. Entouré des grands du royaume, il fit des décrets et porta des lois selon la coutume royale, réglant avec succès et disposant toutes choses.

Ainsi écrit, vers 995, le moine Richer de Reims. Les paroles qu'il met dans la bouche de l'archevêque Adalbéron, et qui emportèrent la décision, sont d'une extrême importance, car elles contiennent, en même temps que des allusions au passé, une définition particulière et précise de la royauté qui ne s'est pas construite en un jour, quelque dictée par les circonstances qu'elle ait été.

Certes Richer connaît trop ses classiques. Mains discours qu'en son histoire il prête à ses héros, renouvelés de l'Antiquité, sont de pures fictions où rois, ducs et évêques retrouvent avec ensemble les accents de Jugurtha, Cicéron et Catilina.

Mais ce latiniste souvent servile se trouvait sans doute à Senlis. Peut-être la harangue d'Adalbéron avait-elle été préparée par l'écolâtre Gerbert, aussi puissamment intéressé que son maître au succès du duc des Francs. Richer devait alors en pressentir la substance. Enfin, dans ce passage, le style est exceptionnellement vigoureux et sobre : rien qui fleure ce Salluste tant imité. Cette simplicité même est gage d'exactitude. Aucune trace de ces mises en scène spectaculaires dont le haut Moyen Âge fut si friand. Point de ces nomenclatures qui font des assemblées franques prétexte à parade de l'aristocratie laïque et ecclésiastique. À la réunion de Senlis, convoquée à la hâte, l'affaire est traitée par un cercle étroit de familiers d'Hugues. Des très grands princes dont les territoires constituent alors le royaume franc sont vraisemblablement présents celui de Normandie : le comte Richard est le beau-frère du duc et son allié fidèle, après avoir été son tuteur ; celui de Bourgogne : Henri est le frère cadet du nouveau roi. Sont là aussi, moins sûrement, les vassaux directs du duc, Geoffroi d'Anjou et Eudes de Chartres. En revanche manquent Arnoul de Flandre, Albert de Vermandois, Guillaume de

Poitiers et celui de Toulouse, Borel de Catalogne. De princes gascon ou breton, pas davantage. L'ordre ecclésiastique est représenté, là encore sans certitude possible, par les deux Adalbéron, de Reims et de Laon, par le fidèle Arnoul d'Orléans, par les évêques de Noyon, Senlis et Paris, dont les deux derniers au moins sont dans la main du duc, et encore Herbert d'Auxerre, son frère adultérin. Quelques grands abbés : ceux de Saint-Denis, de Saint-Martin de Tours, de Saint-Germain-des-Prés en particulier. Mais Seguin, archevêque de Sens, pourtant métropolitain de Paris et d'Orléans qui sont à Hugues, n'a pas voulu se déplacer.

Bref, l'assemblée se compose de parents, d'amis et de créatures du duc. Elle se tint à Senlis, un comté à lui. Elle est porteuse des intérêts du seul domaine propre des Robertiens, augmentés de ceux du titulaire du siège épiscopal de Reims. Quant au choix de Noyon, où officie l'archevêque de Reims, il est dû à l'urgence. Aller de Senlis à Reims, dont la population prouvera par la suite l'attachement qu'elle conserve aux Carolingiens, eût pris trop de temps. En outre, Noyon avait connu un illustre précédent, qui pouvait prendre valeur de symbole : le 9 octobre 768, Charlemagne y avait été couronné pour la première fois.

Pas de noms de personnes, donc. Deux indications de lieu : Senlis et Noyon, si proches. Et une date : les calendes de juin.

Le 1^{er} juin 987 tombait un mercredi. Louis V était mort exactement dix jours plus tôt, au moment même où il avait convoqué à Compiègne l'archevêque de Reims pour répondre devant lui d'une accusation de trahison. Les funérailles eurent lieu à Compiègne, où le roi fut enterré en l'église Saint-Corneille, bien qu'il eût demandé à reposer près de son père Lothaire à Saint-Remi de Reims, sans doute pour mieux signifier à quel point cette cité était liée à sa race

et à la royauté franque. Mais Adalbéron ne s'en souciait pas, car il avait en tête des projets qui allaient dans un sens tout opposé. Ceux des grands qui s'étaient trouvés là pour les obsèques royales se réunirent sous l'autorité du duc Hugues. Adalbéron fut aussitôt lavé des soupçons qui pesaient sur lui, et suggéra alors qu'une autre assemblée se tint un peu plus tard pour débattre du choix d'un nouveau roi. D'ici là, personne ne devrait rien entreprendre qui pût préjuger la décision définitive. Chacun jura entre les mains du duc – et c'était déjà un signe – de se conformer à cet avis.

C'est dans ces conditions que se rassemblèrent à nouveau à Senlis « les grands de la Gaule qui s'étaient liés par serment ». Lorsque l'élection eut été acquise, ces puissants personnages et leur suite se transportèrent à Noyon, c'est-à-dire à plus d'une journée de marche, où Adalbéron procéda à l'onction royale.

Il est clair que cet ensemble d'événements n'a pas pu être contenu en dix jours seulement. Surtout en un temps où les gestes de nature divine comme l'enterrement et le sacre ne sauraient s'accomplir dans la hâte, l'improvisation, la bousculade. Dieu mérite d'être autrement servi. La sagesse, en la circonstance, avait besoin de plus longs délais, qu'exigeait aussi la liturgie. C'est pourquoi, à la date du 1^{er} juin, il convient de préférer celle du 3 juillet, qu'indique expressément une autre source : les Annales de Saint-Denis, difficiles à dater exactement, mais peu postérieures à l'événement, et proches de la nouvelle dynastie, puisque Hugues Capet fut lui-même, naguère, abbé laïc du grand monastère parisien, où ses ascendants les plus considérables ont reçu leur sépulture, comme il y trouvera la sienne. Outre le temps nécessaire à l'exécution des actes qui conduisent à cette journée, le 3 juillet fournit une présomption essen-

tielle : ce jour-là était un dimanche, jour consacré aux choses saintes, celui où la divinité et ses représentants sont les plus proches des hommes, et les inspirent le mieux. L'idéal eût été, comme pour Louis V et nombre de ses prédécesseurs, le dimanche de la Pentecôte, quand le Saint-Esprit vint se poser sur la tête des Apôtres dont le roi, à sa manière, est un compagnon, puisque le sacre lui est conféré à l'instar des évêques. Faire un roi en six semaines était déjà, s'agissant d'un nouveau venu, un procédé expéditif. Ceux qui par la suite s'interrogèrent sur la validité de cette procédure furent troublés par cette promptitude malséante, voire suspecte.

Des circonstances matérielles de cette journée, il est impossible de dire davantage avec certitude.

Il convient à présent d'en repérer les origines, lointaines et proches, puis d'en méditer la signification. Telle fut, très tôt, la double démarche des historiens du Moyen Âge, car là était, pour eux, l'essentiel. Averses de détails, ils furent prodigues de commentaires.

LAURENT THEIS

L'avènement d'Hugues Capet

On ne connaît pas la date de naissance de la France ni, d'ailleurs, celle d'Hugues Capet. Pourtant c'est dans cette deuxième moitié du x^e siècle, l'une des périodes les plus sombres de l'histoire occidentale, que s'est joué l'un des actes majeurs du destin français. Après l'époque glorieuse et bientôt légendaire de l'Empire carolingien, les invasions normandes et musulmanes, les querelles intestines, l'effondrement culturel conduisent à la division. La partie occidentale de l'héritage de Charlemagne se détache de la Germanie. Progressivement, la famille des Robertiens, implantée dans le Bassin parisien et le Val de Loire, supplante, non sans soubresauts, les derniers Carolingiens. Le sacre d'Hugues Capet par l'archevêque de Reims, le 3 juillet 987, est l'aboutissement d'une évolution à la fois politique et sociale, dans laquelle l'Eglise a joué un grand rôle.

La dynastie nouvelle, fragile à ses débuts, durera plus qu'aucune autre au monde : huit cents ans. Dès le XI^e siècle et jusqu'à la fin du Moyen Age, les historiens se demandent ce qui s'est réellement passé ce dimanche d'été à Noyon : le destin posthume du premier Capétien est mieux connu que sa personnalité réelle. A travers l'événement de 987 et les images qui en furent données, les Français sentent qu'un événement fondateur s'est produit ce jour-là, qui les concerne au plus profond d'eux-mêmes.

Laurent Theis est normalien et agrégé d'histoire. Il a enseigné l'histoire du Moyen Age en Sorbonne. Auteur d'un Dagobert (Fayard, 1982), il exerce des activités d'historien, d'éditeur et de critique.



9 782070 700462



84-II A 70046

ISBN 2-07-070046-1

98 FF tc

Extrait de la publication